

# **Avis de concession de service public pour l'exploitation du « Gîte d'étape de la gare » à Scrignac**

## **1 – Identification de la collectivité délégante**

Communauté de Communes Monts d'Arrée Communauté (Département du Finistère)  
12 route de Plonévez du Faou  
29530 LOQUEFFRET  
02.98.26.43.99

## **2 – Cadre et objet de l'appel à candidature**

Procédure de délégation de service public dans le cadre d'un affermage (article L1411-4 et suivants du C.G.C.T.) pour l'exploitation du gîte d'étape à Scrignac.

Durée prévisible de la convention : 3 à 6 ans à compter de juin 2022.

Lieu d'exécution : Gîte d'étape situé au lieu-dit La Gare – 29640 SCRIGNAC

## **3 – Descriptif de l'équipement**

Gîte d'étape d'une capacité de 19 personnes ou 15 personnes maximum si le gérant (ou un gardien) ne loge pas sur place, composé de :

- 6 chambres, réparties sur deux niveaux, avec sanitaires privatifs à chaque chambre (lavabo, douche et WC) ;
- une salle à manger et un office ;
- locaux techniques : buanderie et 2 réserves ;
- un petit logement « gérant/gardien » à l'étage du bâtiment ;
- une construction à ossature bois pour entreposer les équipements des cavaliers, des vélos, des remorques...

## **4 – Prestations à assurer**

Accueil des clients ; services liés à la nuitée (locations de draps, petits déjeuners, paniers pique-nique, services divers) ; nettoyage et entretien des installations et équipements mis à disposition ; renouvellement des biens d'usage courant ; élaboration et application d'un règlement intérieur ; promotion et commercialisation ; gestion administrative et financière.

## **5 – Justifications à produire par le candidat dans le cadre de l'appel à candidature**

Pièce n° 1 : Lettre de candidature développant les motivations et aptitudes du candidat ;

Pièce n° 2 : Descriptif de l'expérience acquise par le candidat dans la gestion d'un équipement similaire le cas échéant.

## **6 – Critères d'attribution**

Expériences professionnelles et/ou garanties professionnelles du candidat ; motivations et aptitudes à l'accueil ; aptitudes à la gestion et au développement de l'équipement.

## **7 – Conditions de participation**

Situation juridique : Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession. Garanties professionnelles et aptitudes à assurer l'exécution de la continuité du service public.

## **8 – Modalités de présentation et de transmission du dossier de candidature**

Le dossier de candidature est adressé sous enveloppe par pli recommandé avec demande d'avis de réception postale, ou à déposer contre récépissé à la Communauté de Communes Monts d'Arrée Communauté, 12 route de Plonévez du Faou 29530 LOQUEFFRET, du lundi au vendredi (9h-12h ; 13h30-17h).

## **9 – Déroulement de la procédure**

Le ou les candidat(s) sélectionné(s) à l'issue du présent appel à candidatures recevra(ont) un document de consultation sur la base duquel il(s) sera(ont) appelé(s) à présenter une offre.

L'entrée en vigueur de la présente délégation (démarrage du service) est fixée prévisionnellement pour juin 2022.

## **10 – Date d'envoi du présent avis aux publications**

Le présent avis a été adressé aux organismes de publications le 26 octobre 2021

## **11 – Date limite de réception des candidatures**

Les dossiers de candidature comprenant la pièce n° 1 et la pièce n° 2 devront parvenir ou être remis contre récépissé à la Communauté de Communes **au plus tard le vendredi 03 décembre 2021 à 12h00.**

Pour toute information complémentaire contacter la Communauté de Communes au 02.98.26.43.99 ou par mail : [contact@lesmontsdarree.bzh](mailto:contact@lesmontsdarree.bzh)